

# DOUANIERS

Que ce soit sous l'Ancien régime, la Révolution ou l'Empire, la défense et la surveillance du littoral ont toujours été une préoccupation majeure. Elles étaient autrefois assurées conjointement par les gardes-côtes, les canoniers et les douaniers.

Ces derniers ont laissé leur empreinte à Moëlan. C'est tout d'abord le sentier dit « des douaniers », également connu sous le nom de « GR34 », qui longe nos côtes de Kerlagat au Gully. Ce sont aussi les postes de douanes, dont l'un est encore visible au port du Bélon. Ce sont enfin quelques patronymes « exotiques » que l'on retrouve dans nos généalogies moëlanaises : Dosda, Guinguéneau, Moncus, Questel, Wimmel...

## Missions

Ils étaient les héritiers de la Ferme Générale abolie en 1791. La régie des douanes a vu le jour le 1 mai 1791. Ses deux missions principales étaient la lutte contre la contrebande et la perception des taxes sur les marchandises.

La première est la conséquence directe du blocus maritime instauré par Napoléon 1er contre l'Angleterre qui prive nos ancêtres de nombreuses marchandises.

L'essentiel des échanges commerciaux se faisait par la voie maritime et les douanes se sont dotées d'une flottille composée de pataches, canots et autres chaloupes. Elles étaient armées par des pilotes, mousses et novices.

Une circulaire de 1834 fixe leur mission : *ils empêchent par une surveillance continue en mer, que de petits bâtiments, chargés de marchandises prohibées ou taxées n'approchent de nos côtes pour y effectuer des débarquements frauduleux ; ils arrêtent les bâtiments au-dessous de cent tonneaux (légalement réputés petits bateaux), étant à l'ancre ou louvoyant dans les quatre lieues des côtes, autrement que dans le cas de relâche forcée, et ils obligent les capitaines à présenter leurs manifestes de chargement.*

De plus, les douaniers avaient pour missions secondaires les missions de service public, comme le sauvetage, le contrôle des pêches à partir des années 1850 et la surveillance de la récolte du goémon. Plus tard, ils furent chargés d'établir les actes de francisation des navires.

En 1800, le Consulat décréta la création d'un uniforme qui évoluera au fil des années. Initialement « vert Finances », l'uniforme devient bleu petit à petit, il le sera complètement pour tous les agents à partir de 1905.

On reconnaissait généralement le douanier à sa grosse veste gris-vert et à son pantalon bleu céleste bordé du galon rouge garance, il était donc repérable lorsqu'il faisait sa ronde à pied, par des itinéraires destinés à surprendre les contrebandiers et les fraudeurs.



Ernest Fort, Matelot des douanes, 1916



Ernest Fort, Matelot douanier, 1908



Douaniers en faction au port du Bélon vers 1910. Le pantalon est blanc.



Dans notre quartier de Langroës à Merrien, [...] nous avons aussi une sorte de « garde-champêtre de la mer » avec des attributions incertaines : la délivrance de gasoil donnait lieu à déclaration et il avait aussi la charge de vérifier que tous les matelots de l'équipage s'étaient mis sur le rôle ; heureusement, il n'était jamais là au départ du bateau, et au retour à quai, il était assailli de moqueries, avec la menace d'être balancé à l'eau s'il se mettait en tête de contrôler la pêche. Bref, ce n'était pas un métier facile, occupez-vous donc de faire des papiers dans le vent ! Monsieur Thomas, [le directeur de l'école] après réflexion, décida que cette personne pouvait être un « douanier », plutôt qu'un « gendarme maritime ».

Camille Kerlan

Souvenirs d'un écolier, vers 1960

A Brigneau en Moëlan-sur-mer [...] dans le sillage laissé par leur ancienne présence, d'autres jeunes peintres vinrent s'attabler devant la mer, entre Marie-Anne et le douanier, entre le matelot et le terrien en gilet brodé.

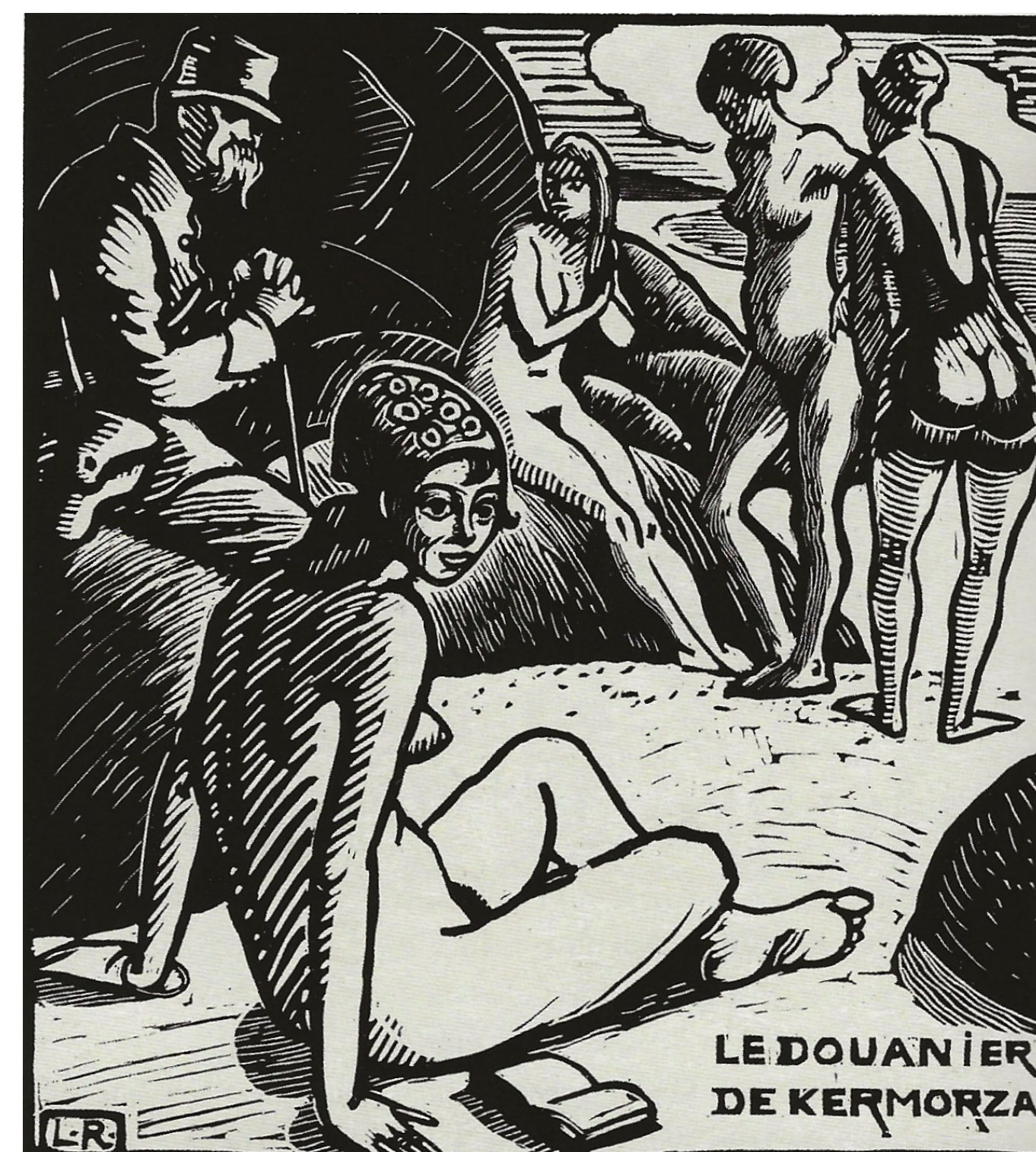
Pierre Mac Orlan, La Côte

## Vie sociale

La douane a joué un rôle important dans la vie sociale de notre commune. Elle a donné du travail à de nombreux Moëlanais, leur permettant d'intégrer la fonction publique et d'aspirer ainsi à une possibilité d'ascension sociale. Ils intégraient le corps des douaniers au grade de matelot ou de préposé en qualité de demi-soldier. Plusieurs complétaient donc cette fonction de douanier par une autre occupation : cabaretier, buraliste... S'ils savaient lire, écrire et rédiger des procès-verbaux, ils pouvaient être nommés sous-brigadier et brigadier.

Bien que méprisé par une partie de la population, le métier attirait de nombreux volontaires. Parallèlement, les jeunes filles voyaient par leur mariage avec un douanier une possibilité d'élever leur statut social.

La plupart des douaniers ne passaient que quelques années dans le même poste, au gré de leurs mutations. Toutefois, quelques-uns se sont fixés à Moëlan, et y ont fait souche, comme les familles **Le Villain**, **Prigent-Talgarn** à Brigneau. En ce cas, les douaniers s'intégraient volontiers à la vie locale. Comme celui mentionné par Pierre Mac Orlan dans *Le Chant de l'équipage*, ou dans un court texte intitulé *La Côte*, ou encore surpris par Frédéric-Rodo Pissarro à Kermourzac'h.



Ludovic-Rodo Pissarro, Le douanier de Kermourza